

Réunion des entités de recherche de l'Université
Gustave Eiffel
25 septembre 2018

Principaux échanges - relevé de discussions

Ce compte-rendu des principaux échanges sera envoyé aux membres du « Groupe Recherche » de l'Université Gustave Eiffel, comité qui regroupe les VP Recherche, Directeurs scientifiques et de la Recherche des établissements impliqués dans le projet d'Université Gustave Eiffel.

ORDRE DU JOUR

- 1) Actualités Université Gustave Eiffel et I-Site Future
- 2) Point sur l'organisation de la recherche
- 3) Outils incitatifs : présentation des dispositifs actuels. Discussion sur les évolutions

1) Actualités Université Gustave Eiffel et I-Site Future

Voir présentation « RER-UGE 25-09-2018-ActusUGE-ISITE.pdf » (slides 1-3) par S. Piperno

- Eléments de discussion :
 - Informations sur l'existence une démarche coordonnée avec les représentants des personnels de l'ensemble des établissements
 - Projet d'ordonnance en élaboration, ouvrant la voie à une expérimentation pour UGE permettant un fonctionnement expérimental dont on peut sortir par transformation en « EPSCP-Grand Etablissement » quand on le souhaite (et non pas seulement au bout de 10 ans comme avec les textes précédents)
 - Confirmation du lancement du programme « Professeurs invités » dans les semaines qui viennent
 - Appel PIA3 « infrastructures structurantes » : le projet I-Site Next à Nantes se prépare, y a-t-il des choses dans l'I-Site Future ? A priori non, l'appel à manifestation d'intérêt ne semble pas encore sorti.

2) Point sur l'organisation de la recherche

Voir présentation « RER-UGE 25-09-2018-ActusUGE-ISITE.pdf » (slides 5-6) par S. Piperno

L'objectif de ce point était de résumer ce qui avait été dit lors de la réunion du 29 juin 2018 (Collège des Structures de Recherche Ifsttar, auquel étaient conviées toutes les unités de recherche d'UGE) et des suites qui avaient été données. Outre cet aspect, la présence de représentants de la quasi-totalité des unités de recherche de l'UPEM a permis d'élargir la discussion et d'en reprendre certains points.

Suites de la réunion du 29 juin 2018 :

- Après une présentation de l'état de la réflexion (issue d'échanges au cours de 6 ateliers en Séminaires de Connaissance Réciproque et des travaux des deux Groupes de Travail « Scénarios » et « Connexions »), il avait été demandé par les entités de recherche d'avoir une « feuille de route » donnant une indication de méthode et de timing pour la suite de la réflexion.
- L'objet imaginé initialement pour ce point était donc d'échanger sur cette proposition de feuille de route.

Echanges généraux :

- Il faut réaffirmer que les « unités de recherche » évaluées par l'HCERES sont les briques de bases de l'organisation ; qu'il n'est pas question de remettre en cause leurs contours, que les discussions sur « l'organisation de la recherche » ne visent pas une future nouvelle « structuration de la recherche » ; c'est exactement ce qui a été conclu des premiers travaux, mais leur diffusion ne semble pas assurée.
- Le consensus n'est pas établi sur l'utilité d'avoir des « ensembles constitués au-delà des unités de recherche ». La question du « pourquoi faire des pôles » revient régulièrement. Le mot même de « pôle » fait question et semble inviter à une structuration étanche, alors que beaucoup de laboratoires se félicitent de l'existence des LabEx, des fédérations de recherche, des projets fédérateurs à l'Ifsttar, etc.
- D'autres questions sont posées comme : « Est-ce que les pôles ont vocation à être un instrument de pilotage de la future université ? », « Quel montant d'argent affecté à ces pôles ? », « Quel pilotage de la recherche à la tête d'UGE ? ». Sur les deux premières questions, on pense clairement à des fonctionnements légers dotés de moyens d'animation (donc ni les dotations des laboratoires, ni les arbitrages de postes !). Sur le pilotage global de la recherche au sein d'UGE, il s'agit plutôt de gouvernance globale et cela dépend des missions du futur établissement.
- Il y a en tout cas une demande forte d'information, de deux natures :
 - Une information partagée sur le processus : tout le monde n'a pas un accès immédiat et sûr à tous les éléments disponibles issus de la réflexion commune ; du coup, on ne sait pas de quoi il est question, si on n'a pas raté la réunion où on allait discuter de quelque chose et donc pouvoir présenter nos points de vue, si une décision a été prise sans qu'on soit au courant, etc. Accessoirement, la question de « est-ce que le/la directeur/trice d'un laboratoire peut porter la voix d'un laboratoire dans une discussion » ne semble pas évidente partout.
 - Une interconnaissance « scientifique » des parties prenantes, notamment de toutes les unités ! Il est demandé aux unités de discuter et de se projeter dans un avenir où des « ensembles » existeraient, alors qu'elles ne se connaissent pas (suggestion d'utiliser les dossiers HCERES). On pourrait imaginer de constituer

une page www listant « tous les documents de la démarche en cours » ainsi qu'une collection de « fiches de présentation des laboratoires » (relativement faisables sur la base de ce qu'on a et des dossiers HCERES).

- Des questions demeurent sur la manière d'impliquer les autres tutelles de nos unités mixtes, mais si l'on envisage des dispositifs « incitatifs », il ne devrait pas y avoir de problème majeur ; pour les UMR Ifsttar, il faudra probablement simplifier le double niveau départements/UMR, doublement évalué par l'HCERES.

Feuille de route :

- Pour les discussions, elles ne devraient pas être limitées à la direction du laboratoire mais prendre en compte l'avis du conseil de laboratoire ; certes, on a besoin de temps pour construire les échanges !
- En termes de délai final, il faudrait au moins présenter quelque chose qui montre, lors de l'évaluation de l'I-Site en 2021, qu'on est allé au-delà des collaborations actuelles entre les unités ;
- Concernant la feuille de route, l'année scolaire 2018-2019 sera aussi bien chargée avec les visites HCERES des unités et la refonte des maquettes en licences ; il serait opportun de viser plutôt une proposition pour fin 2019 au moins.

Conclusions les plus immédiates :

- **Construire un réceptacle www (sur le site UGE) où trouver tous les documents de la démarche en cours ; construire cet ensemble de documents et diffuser systématiquement des éléments comportant cette page www ; parmi ces documents, construire une collection de fiches de présentation des labos ;**
- **Amender la feuille de route (viser plus loin), réunir les GT (« Connexions et Scénarios »), commencer à construire des échanges avec les unités.**
- **Réfléchir à un programme de « séminaires thématiques » qui commenceraient à construire une interconnaissance scientifique.**

3) Outils incitatifs : présentation des dispositifs actuels. Discussion sur les évolutions

Voir présentations « RER-UGE 25-09-2018-UPEM.pdf » par Damien Lambertson et « RER-UGE 25-09-2018-Ifsttar oi def.pdf » par Marie-Line Gallenne et Agnès Jullien.

Damien Lambertson (VP recherche UPEM) profite de l'occasion pour présenter brièvement les unités de recherche de l'UPEM. Il présente ensuite les soutiens à la recherche et les Appels à Projets de l'UPEM : dotation de base, BQR et super-BQR, stages de master, contrats doctoraux et invitations de professeurs. Les BQR et super-BQR recouvrent des actions très diverses (mais toujours collectives ; pas de mission individuelle par exemple).

Marie-Line Gallenne (Directrice Scientifique déléguée à l'animation scientifique) et Agnès Jullien (Directrice des Affaires Européennes et Internationales, porteuse du volet international pour I-Site et UGE) présentent l'ensemble des moyens de soutien à destination des structures de recherche : ils prennent la forme de moyens distribués par département (dotation de base, stagiaires) et d'Appels à Projets divers (par voie de demande « budgétaire » plutôt que en

réponse à un appel) : soutiens à des investissements scientifiques, soutien à des actions de valorisation, soutien à des actions de normalisation, invitations internationales entrantes et sortantes, soutiens à des collaborations internationales, outils incitatifs (initiatives ciblées, animations de réseaux, collaborations structurantes de recherche, projets fédérateurs), délégations, soutien à manifestation scientifique, participation à cotisation/adhésion de société savantes. L'Ifsttar distribue également 25 contrats doctoraux par an sur sa subvention, ceux-ci sont distribués après audition de l'ensemble des candidats (pas de fléchage par école doctorale).

Eléments de discussion :

- Pour des effectifs comparables (300 enseignants-chercheurs côté Upem, 290 chercheurs et « chercheurs assimilés » côté Ifsttar), les soutiens récurrents (dotations, stages) sont du même ordre de grandeur ;
- Les « outils incitatifs » ont des similitudes mais l'UPEM regroupe toutes les demandes sous la forme de BQR ou super-BQR ;
- La gouvernance est différente : à l'UPEM, la « Commission Recherche » du Conseil Académique décide de l'attribution sur proposition de la vice-présidence Recherche (après priorisation par laboratoire des projets) ; à l'Ifsttar, le Directeur Scientifique décide sur la base des avis des parties prenantes (animateurs d'axe, porteurs de projet fédérateur, directions des laboratoires et des départements). Pour les contrats doctoraux, la décision est collégiale (jury réunissant les directions de département, les animateurs d'axe, la Direction Scientifique).

Conclusions les plus immédiates :

- **Il sera difficile de coordonner dès 2019 les campagnes d'outils incitatifs des deux établissements. Cela pourrait être un objectif de le faire en 2020.**
- **Il serait utile d'avoir un tableau synthétique donnant une vision complète des « budgets alloués sur les différents types d'outils ».**

Rappel de l'agenda 2018 : prochaine « Réunion des entités de recherche de l'Université Gustave Eiffel » le vendredi 14 décembre 2018 après-midi

Le planning des réunions 2019 est encore à construire.

Vous êtes les bienvenus pour proposer des sujets ou points à mettre à l'ordre du jour (contacter D. Lamberton et S. Piperno).